159^e séance

Annexes

DÉPÔT D'UN PROJET DE LOI

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 février 2009, transmis par M. le Premier ministre, un projet de loi, modifié par le Sénat, de programmation relatif à la mise en œuvre du Grenellet de l'environnement.

Ce projet de loi, n° 1442, est renvoyé à la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire, en application de l'article 83 du règlement.

SAISINE POUR AVIS D'UNE COMMISSION

La commission des affaires culturelles, familiales et sociales a décidé de se saisir pour avis du projet de loi favorisant la diffusion et la protection de la création sur internet (n° 1240).

ORDRE DU JOUR ÉTABLI EN CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

(Réunion du mardi 10 février 2009)

L'ordre du jour des séances que l'Assemblée tiendra du mardi 10 février 2009 au jeudi 12 mars 2009 inclus a été ainsi fixé :

Mardi 10 février 2009 :

matin (9 h 30):

- Questions orales sans débat.

après-midi (15 heures) et soir (21 h 30):

- Questions au Gouvernement ;
- Explications de vote et vote par scrutin public sur le projet de loi, adopté par le Sénat, de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion (n^{os} 1207-1316-1357-1402);
- Discussion du projet de loi portant réforme de l'hôpital et relatif aux patients, à la santé et aux territoires (n° 1210 rectifié-1435-1441).

Mercredi 11 février 2009 :

matin (9 h 30):

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat, en application de l'article 72-4 de la Constitution, sur la consultation des électeurs de Mayotte sur le changement de statut de cette collectivité

après-midi (15 heures) et soir (21 h 30):

- Questions au Gouvernement ;
- Suite de la discussion du projet de loi portant réforme de l'hôpital et relatif aux patients, à la santé et aux territoires (n° 1210 rectifié-1435-1441).

Jeudi 12 février 2009 :

matin (9 h 30), après-midi (15 heures) et soir (21 h 30) :

– Suite de la discussion du projet de loi portant réforme de l'hôpital et relatif aux patients, à la santé et aux territoires (n° 1210 rectifié-1435-1441).

Lundi 16 février 2009 :

après-midi (16 heures) et soir (21 h 30):

– Suite de la discussion du projet de loi portant réforme de l'hôpital et relatif aux patients, à la santé et aux territoires (n° 1210 rectifié-1435-1441).

Mardi 17 février 2009 :

matin (9 h 30):

– Discussion de la proposition de loi visant à créer une allocation journalière d'accompagnement d'une personne en fin de vie (n° 1407).

(Séance d'initiative parlementaire)

après-midi (15 heures) et soir (21 h 30):

- Questions au Gouvernement ;
- Suite de la discussion du projet de loi portant réforme de l'hôpital et relatif aux patients, à la santé et aux territoires (n° 1210 rectifié-1435-1441).

Mercredi 18 février 2009 :

après-midi (15 heures) et soir (21 h 30):

- Questions au Gouvernement;
- Suite de la discussion du projet de loi portant réforme de l'hôpital et relatif aux patients, à la santé et aux territoires (n° 1210 rectifié-1435-1441).

Jeudi 19 février 2009 :

matin (9 h 30):

– Discussion de la proposition de loi visant à lutter contre les discriminations liées à l'origine, réelle ou supposée (n° 1305).

(Séance d'initiative parlementaire)

après-midi (15 heures) et soir (21 h 30):

- Discussion, sur le rapport de la commission mixte paritaire, du projet de loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion ;
- Suite de la discussion du projet de loi portant réforme de l'hôpital et relatif aux patients, à la santé et aux territoires (n^{os} 1210 rectifié-1435-1441).

Lundi 2 mars 2009 :

après-midi (16 heures) et soir (21 h 30):

– Suite de la discussion du projet de loi portant réforme de l'hôpital et relatif aux patients, à la santé et aux territoires (n^{os} 1210 rectifié-1435-1441).

Mardi 3 mars 2009 :

après-midi (15 heures) et soir (21 h 30):

- Questions au Gouvernement ;
- Suite de la discussion du projet de loi portant réforme de l'hôpital et relatif aux patients, à la santé et aux territoires (n° 1210 rectifié-1435-1441).

Mercredi 4 mars 2009:

après-midi (15 heures) et soir (21 h 30):

- Questions au Gouvernement ;
- Suite de la discussion du projet de loi portant réforme de l'hôpital et relatif aux patients, à la santé et aux territoires (n° 1210 rectifié-1435-1441) ;
- Discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, favorisant la diffusion et la protection de la création sur internet (n° 1240).

Jeudi 5 mars 2009:

matin (9 h 30), après-midi (15 heures) et soir (21 h 30):

- Suite de la discussion du projet de loi portant réforme de l'hôpital et relatif aux patients, à la santé et aux territoires (n° 1210 rectifié-1435-1441);
- Suite de la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, favorisant la diffusion et la protection de la création sur internet (n° 1240).

Lundi 9 mars 2009:

après-midi (16 heures) et soir (21 h 30):

– Suite de la discussion du projet de loi portant réforme de l'hôpital et relatif aux patients, à la santé et aux territoires (n° 1210 rectifié-1435-1441);

– Suite de la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, favorisant la diffusion et la protection de la création sur internet (n° 1240).

Mardi 10 mars 2009:

après-midi (15 heures) et soir (21 h 30):

- Questions au Gouvernement ;
- Suite de la discussion du projet de loi portant réforme de l'hôpital et relatif aux patients, à la santé et aux territoires (n° 1210 rectifié-1435-1441);
- Suite de la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, favorisant la diffusion et la protection de la création sur internet (n° 1240).

Mercredi 11 mars 2009:

après-midi (15 heures) et soir (21 h 30):

- Questions au Gouvernement;
- Suite de la discussion du projet de loi portant réforme de l'hôpital et relatif aux patients, à la santé et aux territoires (n° 1210 rectifié-1435-1441);
- Suite de la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, favorisant la diffusion et la protection de la création sur internet (n° 1240).

Jeudi 12 mars 2009:

matin (9 h 30), après-midi (15 heures) et soir (21 h 30) :

- Suite de la discussion du projet de loi portant réforme de l'hôpital et relatif aux patients, à la santé et aux territoires (n° 1210 rectifié-1435-1441) ;
- Suite de la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, favorisant la diffusion et la protection de la création sur internet (n° 1240).

